

27 JUL 2011

AB METAL
S.A.S au capital de 100 000 Euros
SIEGE SOCIAL : Route de Maraussan
34 500 BEZIERS
409 894 292 RCS BEZIERS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
19 JUILLET 2011

L'an deux mille onze et le dix neuf juillet à neuf heures, au siège social de la société, l'associée unique de la société AB METAL, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la cession de la totalité des actions que l'EURL Isabelle COMMINGES détient dans le capital de la société AB METAL, au profit de la société CAMVIC PARTNERS
- Constatation de la démission de Madame Isabelle COMMINGES et nomination du nouveau Président
- Adoption de nouveaux statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Jean François BEL, régulièrement convoqué est absent et excusé.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir constaté la cession de la totalité des actions que l'EURL ISABELLE COMMINGES détenait dans le capital de la société AB METAL, prend acte de la démission de Madame Isabelle COMMINGES, de ses fonctions de Présidente, sans indemnité et ce, à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique nomme en qualité de Président, avec effet à compter de ce jour et sans limitation de durée,

Monsieur Bertrand CHAUVEL
Né le 9 novembre 1959 à Paris (15^{ème})
domicilié à Béziers (34 500) Route de Maraussan

Etant présent à la séance, il déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées, n'en

BC

étant empêché par aucune interdiction légale ;

TROISIEME DECISION

L'associé unique pour tenir compte de la nouvelle géographie du capital, et donc du caractère unipersonnel de la société décide d'adopter de nouveaux statuts.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures quinze.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président

Monsieur Bertrand CHAUVEL (*)

Bon pour acceptation des pouvoirs de Président

A large, stylized handwritten signature, likely of Bertrand Chauvel, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.